

Rénovation de la verrière de la Gare d'Austerlitz.

doc. DR

La construction métallique : un secteur français dynamique, qui recrute et réclame des appels d'offres publics par allotissement

En cette fin d'année 2017, un premier bilan des activités de la Construction métallique française (15.000 personnes) confirme la reprise économique amorcée depuis 2016, avec un taux de croissance de + 3 % attendus pour 2017 et + 4 % annoncés sur 2018.

Une croissance retrouvée pour un secteur qui éprouve néanmoins des difficultés à embaucher. En effet, trop souvent encore, les métiers de la construction métallique souffrent d'une perception archaïque, bien loin de la réalité. Les ateliers actuels disposent de lignes de fabrication automatisées très performantes résolument orientées vers la numérisation et la robotisation.

Avec une préfabrication en usine, ce sont des mécanos géants qui arrivent sur les sites de montage. Des montages réalisés sur des chantiers propres anti-poussière, anti-gravats et avec zéro déchet. En matière

de respect de la planète, faut-il aussi rappeler que l'acier est un matériau recyclable et indéfiniment recyclé.

De plus, si la profession avait déjà alerté les pouvoirs publics en début d'année pour sa recommandation d'imposer des appels d'offres par allotissement pour les marchés publics, le SCMF (Syndicat de la Construction Métallique de France) confirme à nouveau cette nécessité afin notamment de pallier la venue d'une sous-traitance étrangère à bas coûts. Le SCMF profite aussi de cette prise de parole pour dénoncer le coup de rabot imposé aux centres techniques en instituant un plafonnement sur le montant des versements de la taxe affectée versée par les entreprises. Cette disposition va, pour la profession, totalement à l'encontre des objectifs politiques exprimés en matière d'innovation, de recherches et développement, de transition numérique...

Conjoncture et activité des constructeurs métalliques

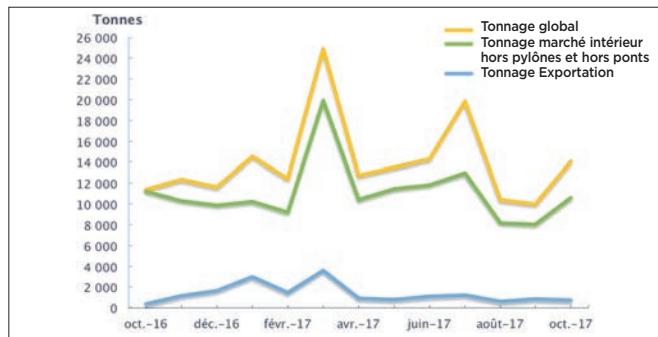
Le secteur de la construction métallique en France emploie plus de 15.000 salariés répartis entre bureaux d'études, usines de fabrication et chantiers pour le montage des structures. Avec 800 entreprises recensées sur l'ensemble du territoire français en 2017, le secteur voit ses activités progresser. Il confirme ainsi la reprise économique amorcée en 2016 avec une augmentation d'activité d'environ 3 %.

Dans un souci constant de modernisation et d'innovation, les entreprises de constructions métalliques qui sont, pour l'essentiel, des PME, des ETI à structures familiales, poursuivent toujours leurs investissements dans leur outil de production (à hauteur de 6 % de leur CA).

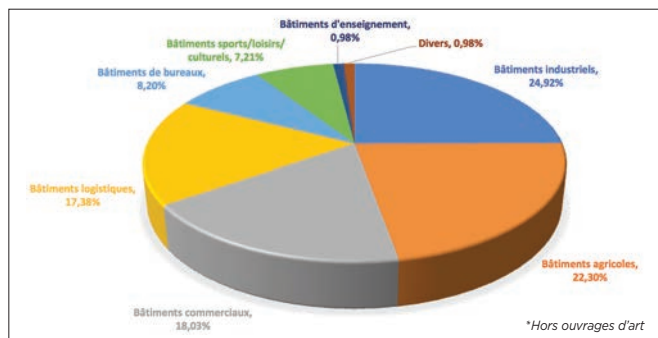
Le chiffre d'affaires réalisé par le secteur est d'environ 3.6 milliards d'euros, dont 9 % à l'export. L'activité est essentiellement assurée par l'investissement privé, les investissements publics se faisant plus rares. Toutefois, le programme du Grand Paris et l'objectif des Jeux Olympiques en 2024 devraient redonner du souffle à la commande publique.

La production

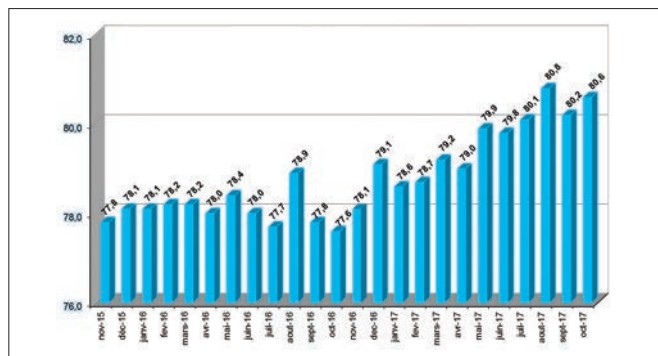
La production annuelle 2017 devrait atteindre les 706.000 tonnes, soit une croissance en 2017 d'environ 3 %.



Répartition par types d'activité*



Taux des capacités de production du secteur industriel français



Le taux d'activité de la filière construction s'avère étroitement lié au taux d'utilisation des capacités de production des entreprises de France. En examinant ce tableau, force est de constater que depuis le début de l'année, les valeurs de ce taux se redressent doucement pour atteindre 80.6 à fin octobre 2017. Au-delà d'un taux de 80 %, il a toujours été

constaté un accroissement très net des investissements des entreprises manufacturières et notamment en construction de bâtiments industriels.

Pour rappel, 76 % des bâtiments industriels sont réalisés en construction métallique.

Depuis quelques années, du fait de l'évolution du e-commerce, la construction de surfaces d'entrepôts logistiques est en progression. Si la solution structure métallique n'est pas toujours retenue pour construire les très grands entrepôts, elle reste très compétitive sur le marché des entrepôts de taille moyenne comprises entre 2.000 à 5.000 m².

Évolution des carnets de commandes

Indicateurs d'activité	Variations entre 2 ^{ème} trimestre 2017 et 3 ^{ème} trimestre 2017	Variations entre 3 ^{ème} trimestre 2016 et 3 ^{ème} trimestre 2017
Tonnage global	-5,27%	+5,52%
Tonnage usiné marché intérieur	-5,88%	+3,12%
Carnets globaux en fin de trimestre	-5,28%	+1,91%
Carnets marché intérieur	-1,36%	+4,60%
Effectif en progression	-0,86%	+0,13%
Effectif total (y compris intérimaires)	-0,42%	+0,4%
Cadres, employés, techniciens	stable	+0,15%
Ouvriers ateliers	-1,1%	+0,27%
Ouvriers chantiers	-3,43%	stable
Intérimaires	stable	+9,72%

Tonnage global janv.-sept. 2017 vs janv.-sept. 2016 = + 3,5 %

Si les Constructeurs métalliques envisagent l'avenir avec sérénité (croissance attendue de + 4 % pour 2018) grâce à des carnets de commandes qui se remplissent et des demandes de plus en plus nombreuses en études et chiffrages de dossiers en cette fin d'année. Cependant, Roger Briand, Président du SCMF, pondère l'optimisme ambiant : « Il reste à espérer que les prix de marché progressent afin de pouvoir continuer à investir dans nos entreprises et pour ainsi assurer l'avenir de la construction métallique française. »

Besoins en recrutement et promotion des métiers

Si le SCMF se réjouit de renouer avec la croissance, la profession précise qu'elle se heurte à des difficultés de recrutement à tous les niveaux. Pas assez connue, les métiers souffrent d'une image dégradée qui n'éveille pas suffisamment l'intérêt des chercheurs d'emplois et des jeunes étudiants.

Consciente qu'elle souffre encore d'une image de pénibilité associée aux métiers de la sidérurgie, la profession s'organise. Elle va notamment s'investir pour mieux informer sur les avantages, la technicité, l'attrait de ses métiers (ateliers modernes, automatisés, robotisés, équipés d'imprimante 3D...) auprès des conseillers d'éducation, enseignants, comme du grand public.

Parfaites et récentes illustrations, notons que l'APK (Association pour le développement des formations aux métiers de la construction métallique), en collaboration avec les entreprises et l'Éducation Nationale, vient de proposer un nouveau BTS : "architectures en métal : conception et réalisation". Et le SCMF lance, sur son site "SCMF.eu", une bourse d'emplois afin de donner plus de visibilité aux demandes des entrepreneurs. Parallèlement, soulignons qu'un programme de promotion des métiers est à la réflexion pour un déploiement en 2018.

D'autres travaux de grandes ampleurs vont être lancés en 2018 pour sensibiliser les plus jeunes. "Serious games" et autres outils pédagogiques multimédias visant du collège aux écoles d'ingénieurs sont sur la table, l'objectif étant de créer des vocations et répondre aux besoins des entreprises. À découvrir sur www.apkweb.org.

Quand l'État vient contrarier les investissements en recherches et innovations

Christophe Mathieu, Directeur Général, précise que le CTICM est le centre de référence scientifique et technique de la profession des constructeurs métalliques de France depuis plus de 55 ans. Comme pour les autres CTI, il repose sur un modèle économique avec deux grandes sources de financement : les ressources propres, obtenues essentiellement grâce à des études et diagnostics confiés par des donneurs d'ordre privés et

publics, et les ressources collectives, correspondant à une taxe affectée, versée par chaque entreprise ressortissante, sur la base du volume de sa production en charpentes métalliques. Notons que cette seconde part représente aujourd'hui un peu plus de la moitié du budget du CTICM, lui permettant de mener au mieux ses missions de création, codification, diffusion et valorisation des connaissances au service de tous. Or, le plafonnement de cette taxe, instaurée depuis la loi de finances 2012, prive le CTICM de marges de manœuvre, notamment pour développer de nouveaux logiciels de calcul, aider la profession à conforter ses compétences dans l'ingénierie de la sécurité incendie, émettre des guides et recommandations, s'impliquer dans les commissions européennes de normalisation pour défendre les positions de la construction métallique française, ou encore dans plus de projets de recherche en France et sur la scène européenne. La profession continue à dénoncer fortement ce principe anti-économique en demandant qu'en période d'embellie constatée depuis plusieurs mois, a minima le plafond puisse être relevé et adapté à la hausse de la production. Pour Roger Briand, Président du SCMF : « *Alors que les pouvoirs publics incitent les entreprises à participer aux plates-formes régionales d'innovation, aux pôles de compétitivité, à investir en recherche et développement pour ainsi mettre sur le marché des produits différenciés qui assurent l'activité future de nos entreprises nous sommes très surpris par l'attitude de ce même Gouvernement qui vient paradoxalement dégrader les ressources du Centre Technique de la Construction Métallique en instituant un plafonnement sur le montant de la taxe parafiscale versées par les entreprises de notre filière.* »

Le CTICM assure le bureau de recherche et développement de notre activité construction métallique. Son rôle est essentiel pour le développement de nos entreprises

Pour des appels d'offres publics exemplaires

Si le code des marchés publics prévoit de privilégier l'allotissement plutôt que de recourir au marché en entreprise générale, il n'est pas toujours possible pour l'acheteur public de respecter cette recommandation et bon nombre de marchés, surtout les plus importants, sont passés en mode entreprise générale. Dans ce cas, l'acheteur public bénéficie du confort d'un interlocuteur unique, mais les effets sont pervers. (Exemples : Aéroport de Saint-Exupéry à Lyon, Hôpital de Grenoble...).

Trop souvent certains lots sous-traités par l'entreprise générale sont confiés à des entreprises étrangères. Le maître d'ouvrage étant écarté de facto d'un choix final pourtant financé par les deniers publics.



doc. SCMF
Roger Briand,
Président du SCMF.

« *Une mesure permettrait de régler ce problème : rendre nécessaire pour les entreprises générales, d'indiquer dans leur offre les noms des entreprises sous-traitantes des lots principaux avec obligation de les conserver lorsqu'elles se voient attribuer le marché. Une règle simple permettant, aux décideurs publics, d'aboutir à un achat responsable en connaissance de cause et globalement économique pour la commande publique* », comme aime à le souligner Roger Briand.

Recyclabilité, démontabilité et réhabilitation

Rappelons qu'en termes de développement durable, 75 % des produits mis en œuvre par les constructeurs métalliques français sortent des aciéries électriques françaises, et s'avèrent 100 % recyclables à l'infini, avec la même qualité. Pour Roger Briand : « *Réaliser des constructions entièrement démontables et réutilisables, en droite ligne de l'économie circulaire, très en vogue aujourd'hui, fait partie de notre ADN depuis bien longtemps ! En matière de recyclage, nous ne le disons pas assez, l'acier est le matériau le plus vertueux.* »

Dans le cadre de rénovation ou de réhabilitation, la construction acier démontre toute sa pertinence et autorise toutes les audaces pour faire revivre des bâtiments prestigieux. Entre autres récentes et emblématiques références citons La Samaritaine, la Bourse de Commerce de Paris, l'ancien bâtiment du Virgin Mégastore qui sera inauguré fin 2018 et accueillera les "Galeries Lafayette et Chanel..." ou encore les nombreuses verrières des nouvelles gares (Montpellier, Rennes...) Un savoir-faire mis aussi en lumière au travers de ces trois récentes références : la réhabilitation de la Gare d'Austerlitz, la Poste du Louvre, La Cité de l'Économie et de la Monnaie de Paris.



© Ateliers Lion Associés

La Cité de l'Économie et de la Monnaie

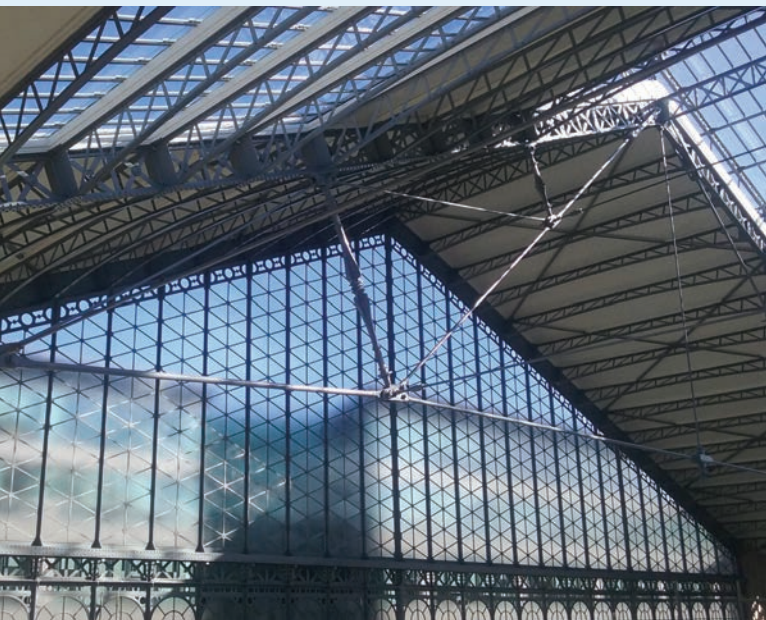
Projet pédagogique et citoyen, la Banque de France a lancé la création d'une Cité de l'Économie et de la Monnaie, en lieu et place de l'ancien Hôtel Gaillard dans le 17^e arrondissement à Paris. Citéco, c'est son nom, s'étendra ainsi sur environ 5.000 m², dont 2.400 m² dédiés à l'exposition permanente et 440 aux expositions temporaires.

Cet édifice construit au XIX^e siècle et classé aux Monuments Historiques en 1999, fait actuellement l'objet d'une importante restauration de la part de CCS International, en sous-traitance de la société Dumex, notamment pour le renfort et la transformation des structures métalliques. En effet, habillée de pierres, la structure porteuse de l'hôtel Gaillard s'avère en fait entièrement métallique et rivetée. La mission de CCS International consistait plus précisément à renforcer et transformer les structures existantes en sous-sol et dans les étages afin d'assurer une mise aux normes de la loi ERP et accessibilité. Ainsi, CCS International est venue greffer, par soudure, des charpentes métalliques contemporaines à celles existantes. Soulignons aussi pour ce chantier, le travail de renfort mené en sous-œuvre dans des mansardes très exigües avec une accessibilité particulièrement difficile (toutes les opérations de montage et de levage ont ainsi été réalisées au moyen d'une mini-grue araignée).

Enfin, si la lumière et la valorisation de l'existant sont deux fondamentaux du projet, notons que le cabinet de Ateliers Lion Associés, l'agence gagnante du concours, a imaginé la création d'une extension en structure métallique depuis la terrasse (qui a été réaménagée en toiture). En accord avec l'architecte en chef des Monuments Historiques, Éric Pallot, les façades s'ouvrent côté intérieur, avec des murs rideaux de plus de six mètres de haut. Trait d'union entre passé et présent, l'extension transporte d'ailleurs la lumière jusque dans les étages inférieurs.



© Michaël Tubiana



doc. DR

Gare d'Austerlitz

Le lot couverture et charpente métallique de la rénovation de la Grande Halle de la Gare de Paris Austerlitz, des verrières latérales et du Tympan Valhubert a été confié au Groupement Baudin Châteauneuf/Dumanois/Lassarat. Les travaux menés ont concernés la dépose de la couverture vitrée et opaque ainsi que le renforcement de la charpente métallique grâce à un concept de pannes, arbalétriers et empannons. Le Groupement a aussi géré le remplacement des vitrages du tympan et des verrières latérales et la pose de la couverture en zinc avec remplacement des chéneaux, tout comme la pose de la couverture en verre Stadip et la création de cheminements en toiture. Enfin, le Groupement a opéré une réfection de la protection anticorrosion sur la charpente métallique et sur les lambris.

Le chantier en quelques chiffres : 35.000 heures travaillées pour 4.300 m² de peintures, 38 tonnes d'acier neuf, environ 1.000 volumes de formes diverses pour le Tympan et les verrières latérales en verre armé, une couverture vitrée de 800 m² et une couverture opaque en zinc de 1.600 m². Notons que ce chantier a notamment identifié une phase de travaux en présence de plomb sur l'ossature métallique existante et d'amiante dans les mastics de vitrage.

MOA : SNCF Gare et Connexions

MOEG : AREP



doc. DR



doc. DR

La Poste du Louvre

Inaugurée en 1888 pour accueillir l'Hôtel des Postes, en lieu et place de l'Hôtel d'Armenonville, La Poste du Louvre vit depuis 2012 une reconstruction lourde (80 millions d'euros). En effet, le dossier retenu, signé de l'architecte Dominique Perrault lors d'un concours européen, propose un projet architectural et urbain, à usage mixte. Il comprend ainsi des activités postales (bureau 24/24H, plate-forme de distribution, parkings et hub de logistique urbaine) et commerciales (bureaux et commerces, dont un hôtel 5 étoiles de 82 chambres aux deux derniers étages avec restaurant d'été et terrasse panoramique), ainsi que des services de ville (commissariat de Police, halte-garderie et logements sociaux). S'inscrivant dans une démarche complète de développement durable, ce chantier a d'ailleurs pour objectif d'obtenir les certifications HQE, LEED, BREEAM et Patrimoine Habitat et Environnement. Notons la présence d'une toiture végétalisée avec pergolas intégrant une production d'énergie renouvelable (panneaux solaires), des eaux pluviales récupérées et réutilisées, 60 points de chargement pour véhicules électriques...

Sa livraison est prévue pour début 2019. Le lot Charpente Métallique a été confié à la société AUER qui a ainsi réalisé les mises aux points, le calcul, le traçage, la fabrication et la pose de plus de 2.000 tonnes de charpente métallique ! Et les données sont à la hauteur du chantier : 2.600 heures de calculs (2 ingénieurs internes et un externe), 7.500 heures de dessins (saisie charpente, réalisation des attaches et dossier pour fabrication), 7.500 heures en atelier pour 16.000 heures travaillées sur site. Notons de plus qu'AUER a géré également la fourniture et la pose des planchers techniques (10.000 m² de plancher acoustique en Cofradal 200 et 10.000 m² de plancher coupe-feu en Cofrastra 40) tout comme l'étude, la fourniture et la pose de 13.000 m² de peinture intumescente.



doc. DR

Contacts presse :

SCMF - 4, rue Michaël Winburn - 92400 Courbevoie / Christine Le Nouy : c.lenouy@scmf.com.fr - Tél. 01 47 74 66 15

Agence Schilling Communication - 11, boulevard du Commandant Charcot - 17440 Aytré

Tél. 05 46 50 15 15 - Fax 05 46 50 15 19 - agence.schilling@n-schilling.com - www.n-schilling.com

[@AgenceSchilling](https://www.facebook.com/agenceschilling) - www.facebook.com/agenceschilling - www.linkedin.com/in/agenceschilling

Visuels téléchargeables sur www.n-schilling.com ou sur demande